



Actualités > Economie

"FO pourrait avoir des divergences avec Hollande sur le départ à 60 ans"

Par Cecile Mailhard - Publié le 09 mai 2012, à 17h 06

La choro, de la rédaction



F. O. R.

Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière, espère rencontrer le prochain premier ministre avant les législatives. SMIC, retraites, traités européens... Dans un entretien accordé à L'Usine nouvelle, il explique quels dossiers prioritaires son organisation défendra auprès du nouveau président.

L'Usine Nouvelle - François Hollande a promis une grande conférence sociale pour la mi-juillet. Dans quel état d'esprit vous y rendez-vous ? Avec quels dossiers prioritaires ?

Jean-Claude Mailly - Une réunion de ce type se prépare, par des

réunions bilatérales. Vu l'urgence et la date retenue, il faut se rencontrer rapidement. Mais nous n'avons pas encore eu de contacts avec l'antenne présidentielle de François Hollande. C'est sans doute normal, tant que le gouvernement n'est pas formé, mais dès qu'il le sera, il est important que le premier ministre reçoive toutes les organisations dans des rencontres bilatérales.

Qui animera cette conférence ? Le président de la République ou le premier ministre ?

Il serait bon de retrouver un fonctionnement où le président préside et le gouvernement gouverne. Cette distinction des rôles est une question de démocratie. Force ouvrière arrivera à ce sommet avec des dossiers prioritaires, mais il ne faut pas croire qu'on arrêtera un calendrier social pour 5 ans ! Le contexte économique est trop mouvant.

Et quelles seront ces priorités, pour vous ?

Avant même la conférence sociale, il y a le dossier des retraites, que le candidat a lui-même mis en avant comme prioritaire. Il ne s'agit pas du dossier global, qui sera examiné plus tard, mais François Hollande souhaite prendre rapidement des mesures pour les carrières longues.

On attend de voir le détail, mais d'après ce qu'il a laissé entendre, nous pourrions avoir des divergences. Il entend ne tenir compte, pour le calcul des 41 annuités ouvrant droit à un départ à 60 ans, que de la période cotisée. Nous, nous souhaitons que soient également prises en compte les périodes validées mais non cotisées, comme celles de chômage ou les majorations pour enfant. Il y a une attente très forte des chômeurs et des femmes. La manière dont le gouvernement abordera cette question sera un signe important. Mais le candidat Hollande a aussi laissé entendre qu'on pourrait en reparler plus tard, dans le cadre des discussions plus globales sur les retraites.

Nous aurons aussi un débat sur la revalorisation du SMIC. François Hollande a prévu un coup de pouce pour le 1er juillet, dont nous ne connaissons pas la hauteur. Mais le montant n'est pas la seule question. Il faut voir comment ce coup de pouce se traduit dans les branches. FO a obtenu, dans la loi Warsmann du 22 mars 2012, qu'après chaque augmentation du SMIC, une négociation s'ouvre dans les branches où les premiers niveaux de salaires sont inférieurs au SMIC. Mais les décrets d'application de cette loi ne sont pas sortis. Après le coup de pouce du 1er juillet, il faudra que le gouvernement convoque les commissions mixtes paritaires pour obtenir ce réajustement des salaires.

Enfin, nous suivrons de près la question des services publics. Il ne s'agit pas uniquement d'effectifs, mais aussi de faire une évaluation des missions de service public, très déstructurées par la RGPP, notamment celles de l'hôpital.

Nous attendons aussi le prochain exécutif sur le budget et la politique économique. Il faut vraiment renégocier les traités européens. Pas question de se contenter d'un simple complément sur la croissance. Si s'agit uniquement de parler d'une banque européenne d'investissement, c'est déjà dans les tuyaux ! Nous surveillerons cette question comme le lait sur le feu. Ce n'est pas simple, la France n'est pas seule, mais avec ce qui se passe en Grèce, c'est le moment ou jamais d'en discuter...

Les contrats de génération promis par le candidat Hollande vous paraissent-ils en mesure d'avoir un impact sur l'emploi ?

Lorsqu'il nous avait reçus, en début d'année, je lui avais rappelé que FO avait une proposition de solidarité intergénérationnelle, mais d'un autre ordre : permettre à un salarié en fin de carrière qui le souhaite de passer une partie de son temps à faire du tutorat, en échange d'une réduction de son temps de travail de 10%, compensée financièrement par de l'argent public. Le contrat de génération de François Hollande est financé par des exonérations. Il faut arrêter avec les exonérations, elles coûtent trop cher à l'Etat ! Et, souvent, ne font que générer des effets d'aubaine.

Côté emploi, le gouvernement devra regarder de près la nature des plans sociaux qui s'annoncent... Il devra surtout réfléchir à la notion de filières. A l'époque où Christian Estrosi était ministre de l'Industrie, nous avons fait un gros travail sur les filières, la Conférence nationale de l'industrie (CNI), les relations donneurs d'ordre /

sous-traitants. C'était un bon travail, je le dis clairement. Malheureusement, ce qui a été entamé n'a pas été poursuivi par son successeur, faute d'intérêt pour la question.

Sur la relation avec les sous-traitants, ce n'est quand même pas normal d'apprendre, par Fabrice Brégier, président d'Airbus, que son groupe est obligé de suppléer aux carences des banques !

François Hollande a plusieurs fois fait part de son intention d'instaurer un dialogue social respectueux des organisations syndicales. Etes-vous pleinement rassuré ?

J'attends surtout des relations "normales" ! Et je ne suis pas du tout favorable à une inscription dans la Constitution de l'obligation de consulter les organisations syndicales avant toute réforme sociale. Certains thèmes relèvent des seuls partenaires sociaux, d'autres des pouvoirs publics uniquement. Mais créer des frontières parfaitement étanches sera difficile. Parfois une loi nécessite des négociations préalables, parfois elle se traduit par des négociations. Il faut garder de la souplesse.

En fait, la façon dont se mettront en place les choses, les réunions bilatérales, l'organisation du sommet, seront déjà révélatrices de la manière dont le nouvel exécutif envisage ses relations avec les partenaires sociaux.

L'USINENOUVELLE.com, leader de l'information professionnelle B2B vous propose de découvrir l'actualité économique et industrielle des secteurs automobile, aéronautique, btp, défense, énergie et développement durable, métallurgie, télécoms et des nouvelles technologies.

Les sites du groupe Infopro Communications :

- Actualité environnement avec journaldelenvironnement.net
- Offres d'emploi, formation continue et actualité emploi avec emploi-pro.fr
- Actualité chimie et actualité pharmaceutique avec chimie & Pharma
- Organisation de séminaires avec Bedouk.fr
- Actualité assurance avec Argusdelessurance.com
- Grande consommation avec LSA-conso.fr
- Nouvelles technologies avec Industrie & Technologies

INFOPRO
COMMUNICATIONS

Les sites de nos partenaires :
Éditions avec Dunod
Emploi avec emploi-pro
Entretien auto avec Reparitax